



RAPPORT

ANNUEL

2024

Partir en vacances en famille, avec son enfant en situation de handicap

SOMMAIRE

2024, UNE ANNÉE DE TRANSITION...

03	Le mot de la présidente	04	Vacances & Familles
05	2024 en chiffres	06	Les familles RP
07	Nos instances	08	Des défis à relever
09	Nos actions	15	Les destinations
18	Les séjours à la carte	19	Les partenaires
23	Satisfaction et impacts	24	Les séjours familiaux
29	2025, une année de consolidation	30	L'équipe RP

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Dominique Ktorza
Présidente du Réseau Passerelles

Partir en vacances en famille est un besoin essentiel, mais pour les familles ayant un enfant en situation de handicap, ce rêve reste souvent hors de portée. Pourtant, plus que jamais, ces parents ont besoin de répit pour retrouver des forces, prendre soin du reste de la fratrie souvent en attente, et préserver l'équilibre du couple et de la famille tout entière.

À Réseau Passerelles, nous avons fait de cette mission, une réalité unique en France : permettre à ces familles de partir ensemble, en garantissant à leur enfant extraordinaire un accompagnement adapté, la continuité des soins, le respect de ses besoins, et surtout, une véritable parenthèse de bienveillance et de repos pour tous.

Notre engagement reste intact : offrir à ces familles le droit au repos, à la légèreté, et aux souvenirs heureux.

2024 a été une année de transition : face à la fragilité des équilibres économiques de l'association après le décès brutal de son fondateur, Laurent Thomas le 28 juillet 2023, notre équipe s'est mobilisée, avec détermination, à la recherche de solutions pour poursuivre l'aventure de Réseau Passerelles. La saison a été ouverte tardivement mais il n'était pas envisageable de ne pas répondre aux attentes des familles. L'offre d'hébergement est restée confidentielle alors que le besoin des familles est croissant.

Mais en 2024, nos partenaires ont été plus que jamais mobilisés à nos côtés pour poursuivre cette aventure humaine et solidaire. L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), La Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) et 29 Caisses d'Allocations Familiales, 5 Groupes de Protection Sociale Agirc-Arrco, la Fondation la France s'Engage, la Caisse des Dépôts & Consignations (CDC) et la FNHPA ont accompagné ou renouvelé leur confiance et leur soutien au Réseau Passerelles.

Leur engagement est essentiel : sans eux, Réseau Passerelles ne pourrait exister. Leur appui financier et institutionnel garantit la pérennité de nos actions et nous permet d'offrir à chaque famille cette parenthèse de répit si précieuse.

À tous ces partenaires, nous exprimons notre profonde gratitude : grâce à leur mobilisation, nous continuons ensemble à ouvrir des chemins de répit, de bonheur et d'inclusion pour toutes ces familles.

Enfin, en 2024, Réseau Passerelles n'aurait pas pu poursuivre son activité sans le soutien de l'association Vacances & Familles qui assure depuis octobre 2023 un mandat de gestion, indispensable au fonctionnement quotidien. Mais au-delà de l'accompagnement technique, administratif, c'est un soutien humain hors du commun de toute l'équipe VF et de son conseil d'administration. Qu'ils en soient ici remerciés.

VACANCES & FAMILLES



Une année de défis, de solidarité et de continuité...

2024 restera une année à part pour le Réseau Passerelles. Après la disparition brutale du fondateur, Laurent Thomas, en août 2023, le Réseau Passerelles a traversé une période extrêmement difficile. Mais fidèle à l'esprit de solidarité et d'engagement insufflé par Laurent, le Réseau a tenu bon.



Dès octobre 2023, nous avons accepté de prendre en charge un mandat de gestion du RP assurant ainsi la continuité des actions en 2024. Un soutien précieux, qui a permis d'annoncer, le 17 mai 2024, l'ouverture des réservations tant attendue par les familles.

Car au-delà des difficultés financières et organisationnelles, il y a l'essentiel : offrir aux parents d'enfants en situation de handicap un temps de répit, une vraie parenthèse, où chacun peut vivre des vacances «

comme les autres ». Des moments où l'extraordinaire devient enfin ordinaire. Où les contraintes du quotidien s'effacent pour laisser place au plaisir simple de partir en famille, ensemble.

Plus que jamais, en 2024, cette mission a trouvé tout son sens.

Merci à Dominique Ktorza, et à toutes celles et ceux qui ont rendu cette continuité possible.

Une vision

Depuis sa création en 2010, le Réseau Passerelles porte une attention toute particulière à la qualité de la préparation, avec chacune des familles, en amont du séjour, persuadé que le répit dépend en grande partie de la confiance que la famille accorde à l'équipe qui assure la prise en charge de son enfant...

- Partir en vacances comme tout le monde
- Se reposer, souffler, prendre du temps pour soi
- Reprendre des forces pour le reste de l'année

Une mission

Chaque été, le Réseau Passerelles organise des séjours familiaux de répit, au sein de lieux de vacances ordinaires, combinant une offre de logement adapté aux besoins des familles et un dispositif d'accueil et de prise en charge de leur enfant en situation de handicap, par une équipe professionnelle, sur leur lieu de séjour.

- 1375 vacanciers accueillis en 2024
- 8424 heures de préparation en 2024
- 352 familles accompagnées en 2024

2024 EN CHIFFRES

L'essentiel

Depuis sa création, le Réseau Passerelles démontre, par son action, que non seulement l'accès aux vacances est possible pour toutes les familles, quel que soit le handicap de leur enfant, mais que ce temps de répit est d'une utilité essentielle dans leur vie, en termes de resserrement des liens conjugaux et familiaux, de disponibilité au reste de la fratrie, et de répit si nécessaire à leur équilibre.

“Parfait séjour, une fois de plus, au top ! Merci d'exister...”
Famille bénéficiaire en 2024



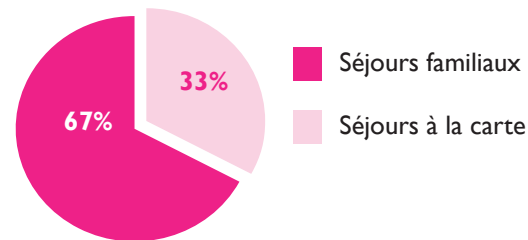
Des webinaires “familles et partenaires 2024” organisés tout au long de l'année.

L'année 2024 du Réseau Passerelles

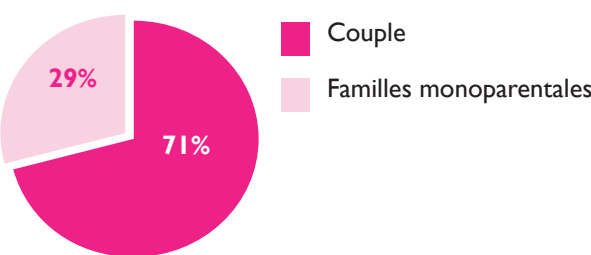


LES FAMILLES RÉSEAU PASSERELLES

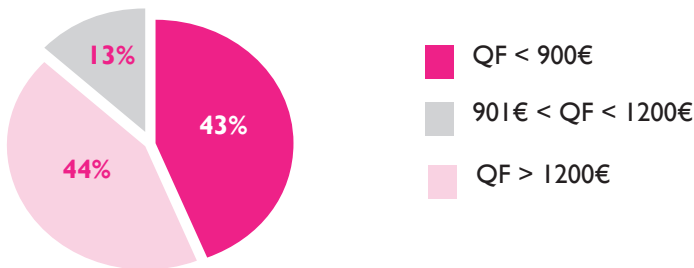
67% des familles optent pour un séjour familial



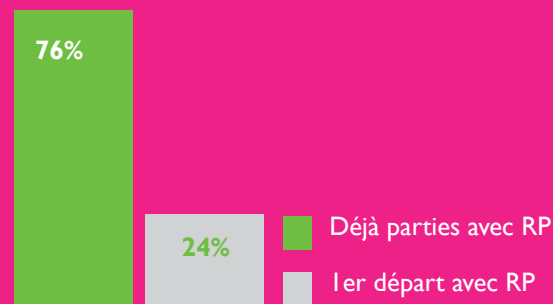
29% des familles sont monoparentales



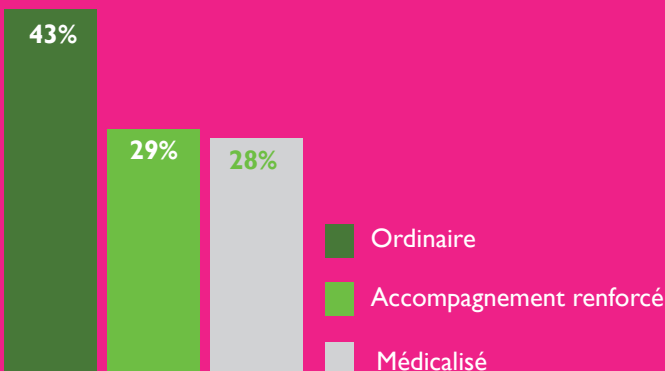
43% des familles ont un QF < à 900€



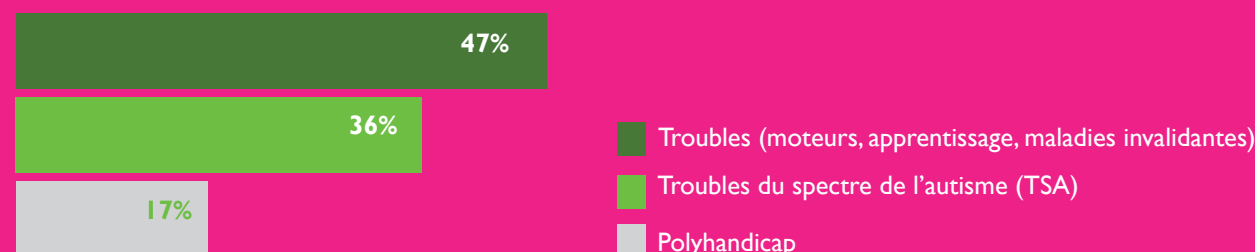
24% des familles sont parties pour la première fois en 2024 avec RP



57% des enfants bénéficient d'un accompagnement spécifique



53% des enfants touchés par un TSA ou polyhandicap



NOS INSTANCES

L'Assemblée générale du 4 décembre 2023 a élu, par scrutin composé de 20 adhérents à jour de leur cotisation, les membres du Conseil d'administration. Conformément à l'article 7 de ses statuts, il est composé de 12 membres, représentant les 4 collèges désignés ci-dessous.

Le Conseil d'administration s'est aussitôt réuni pour désigner, parmi ses membres, le Bureau de l'association Réseau Passerelles, constitué de :

- La Présidente : Dominique Ktorza
- La Secrétaire : Azélie Le Bigot,
- La Trésorière : Marie-Agnès Boillot

COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS OU D'HONNEUR :

- Sandra Thomas
- Haude Le Bigot
- Dominique Ktorza - Présidente

COLLÈGE DES MEMBRES BÉNÉFICIAIRES :

- Nicolas Qesme
- Dominique Louessard
- Elisabeth Hughes

COLLÈGE DES MEMBRES PARTENAIRES :

- Evelyne Dreux pour l'Association Vacances & Familles
- Olivier Le Stang pour le Mouvement Grandir Ensemble
- Eric Legros pour la FNHPA (Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air)

COLLÈGE DES MEMBRES QUALIFIÉS :

- Marie-Agnès Boillot, Trésorière
- Simon Thomas
- Azélie Le Bigot, Secrétaire

DES DÉFIS À RELEVER

Poursuivre l'activité de l'association à tout prix, cela a été notre objectif têtù depuis le décès de Laurent Thomas !

Le challenge est de taille ! Au-delà de l'homme charismatique et du directeur général qu'il était, c'est le bouleversement provoqué auprès des équipes qu'il a fallu gérer, les équilibres financiers à retrouver pour tenir nos engagements et répondre à l'attente. Mais nous n'y serions pas arrivés seuls.

Un mandat de gestion exemplaire et efficace

L'association Vacances & Familles exerce depuis octobre 2023 un mandat de gestion auprès de Réseau Passerelles. La mise à disposition de compétences humaines, professionnelles est une chance et un soutien inégalable.

Dès le mois de septembre 2024, Vacances & Familles a mis à disposition une salariée à temps plein pour accompagner les équipes, revoir les process et structurer l'organisation.

Une situation financière précaire

Depuis 2023 l'association Réseau Passerelles connaît un équilibre financier précaire avec notamment un taux d'endettement élevé et une trésorerie déficitaire imposant de prendre des mesures d'urgence pour pouvoir poursuivre son activité. Des décisions importantes et des choix ont été faits pour redresser la situation et assurer le lancement de la saison 2024.

Un soutien majeur trouvé dans son éco-système

Lauréat de la France s'Engage en 2023, Réseau Passerelles a pu bénéficier dès janvier 2024 d'un diagnostic juridique et stratégique, pro-bono, par un cabinet spécialisé. Une feuille de route a été élaborée afin de mettre en œuvre une stratégie de restauration rapide de l'équilibre de l'association.

L'objectif à court terme a été de retrouver une situation financière stable afin de poursuivre le déploiement de Réseau Passerelles.

L'association a fait appel à France Active pour obtenir un prêt participatif ainsi que d'une garantie sur un prêt complémentaire obtenu par sa banque. Aussi, Réseau Passerelles a pu s'appuyer sur le soutien de ses partenaires historiques pour se relever.



NOS ACTIONS



Pour rappel, plus de 300 000 familles en France ont un enfant en situation de handicap, 43% d'entre elles ne partent pas en vacances*. Les attentes principales de ces familles sont :

- l'accès à une offre adaptée au handicap de leur enfant qui garantit sa prise en charge en toute sécurité tout en assurant la continuité de ses soins,
- un coût limité des séjours
- l'assurance de temps de répit et de repos.

Les demandes massives des familles ont été un moteur pour aller chercher des offres de séjour.

L'offre a été limitée avec seulement 20 destinations et pour ne laisser aucune famille sans solution. Ce sont seulement 237

familles qui ont été accueillies, dans des campings principalement et au sein desquels ont pu être installés des Clubs Passerelles.

L'offre de séjours à la carte a été élargie par rapport à 2023 et ce sont 115 familles qui ont pu trouver du répit grâce à l'intervention d'un professionnel sur leur lieu de villégiature.

2024, c'est aussi :

- la mobilisation de l'équipe de salariées, sans laquelle l'association n'aurait pu poursuivre son activité,
- la refonte des processus
- le soutien inconditionnel des partenaires historiques et ponctuel de nouvelles structures.

Près de 1 400 familles qui souhaitent partir avec Réseau Passerelles n'ont pas trouvé de solution....



*Étude ANCV 2021 par Alenium

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES : NOTRE ADN

Parce que chaque enfant porteur de handicap est unique, nécessite une attention et des soins particuliers, un entretien avec les familles en amont du séjour est indispensable. L'équipe de Réseau Passerelles accompagne les familles au cours d'entretiens préalables pour identifier avec précision les besoins de l'enfant mais également les attentes des parents, le montage des dossiers de financement....

En 2024, ce sont près de 8500 heures dédiées à l'accompagnement des familles par l'équipe du Réseau Passerelles, soit 24 heures par famille.

L'ensemble des éléments recueillis pour que les séjours se déroulent dans les meilleures conditions est réuni dans un livret « le Passeport Passerelles », véritable outil de transmission entre les équipes du siège et les professionnels qui accompagnent et prennent en charge l'enfant porteur de handicap, tant dans les Clubs Passerelles que sur les lieux de séjour individuel.

Ces informations permettent également de valider le lieu choisi par la famille ou l'orienter si nécessaire vers d'autres destinations dans lesquelles nous aurons pris soin de réunir les professionnels compétents pour gérer le handicap de l'enfant ou le matériel nécessaire à son accueil.

C'est la garantie et la signature de l'association pour qu'à son arrivée, la famille soit assurée d'une prise en charge garantissant la sécurité, la continuité des soins de l'enfant et le répit tant attendu.

Et parce que la promesse de répit démarre dès la réservation d'un séjour, nous assurons également les démarches administratives et la recherche de financement pour que chaque fois que cela est possible, nos familles, comme les autres, ne s'acquittent que du paiement de leur hébergement.

En 2024, nous avons fait le choix de dédier un ETP à la recherche de partenariats avec les CAF et les groupes de protection sociale, principaux financeurs des surcoûts liés à cet accompagnement précieux et individualisé attendu par toutes les familles.

LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS DE LEUR ENFANT, CLÉ DU RÉPIT DES FAMILLES



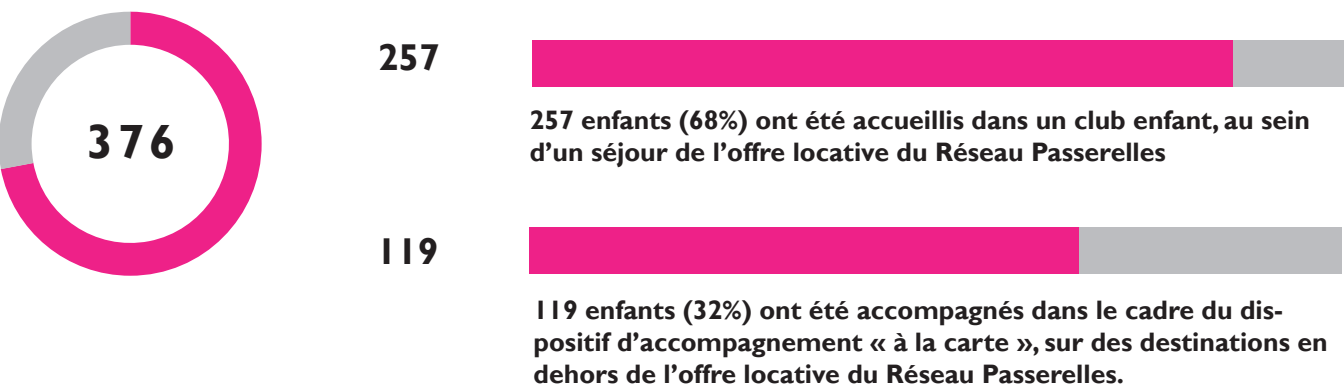
**8500
heures**

En 2024, ce sont près de
8 500 heures dédiées à
l'accompagnement des
familles par l'équipe du
Réseau Passerelles

**24
heures**

D'accompagnement en
amont du séjour par
famille

Sur les 376 enfants en situation de handicap accompagnés cet été en séjours familiaux par le Réseau Passerelles :



Ce sont également 363 frères et sœurs qui ont pu bénéficier de ces accompagnements, de manière directe (accueil en club enfant) ou indirecte (disponibilité des parents).

7% des familles accueillies avaient 2 voire 3 enfants en situation de handicap (23 familles avec 47 enfants).

25% des familles avaient un ou plusieurs enfant(s) nécessitant une vigilance médicale accrue (mise en place d'un protocole de vigilance médicale), correspondant à 84 enfants avec une attention qui a été nécessaire en amont, par une personne dédiée dans l'équipe, disposant du diplôme paramédical requis.

80 enfants (22%) en situation de handicap ou de polyhandicap partis en séjours en familles cet été, au sein d'un séjour de l'offre locative du Réseau Passerelles ont eu besoin d'un accueil médicalisé, c'est-à-dire de la présence, en supplément de l'équipe d'encadrement, d'un.e infirmier.e au sein du club enfant.

14 enfants (7%) en situation de handicap ou de polyhandicap partis en séjours en familles cet été, au sein d'un séjour de l'offre locative du Réseau Passerelles, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, avec un encadrement individualisé voire doublé. Concernant les enfants partis en séjour « à la carte » : 13 enfants avec évaluation d'un besoin d'accompagnement renforcé ont effectivement nécessité un.e encadrant.e supplémentaire.

30% familles ont loué un hébergement avec adaptation PMR au sein de l'offre locative du Réseau Passerelles. Pour 53% d'entre elles, un lit médicalisé a été mis en place en complément et/ou pour 43% d'entre elles, du matériel de douche spécifique.

Typologie des besoins concernant les logements de l'offre locative - Été 2024 :



LES CLUBS ENFANTS PASSERELLES

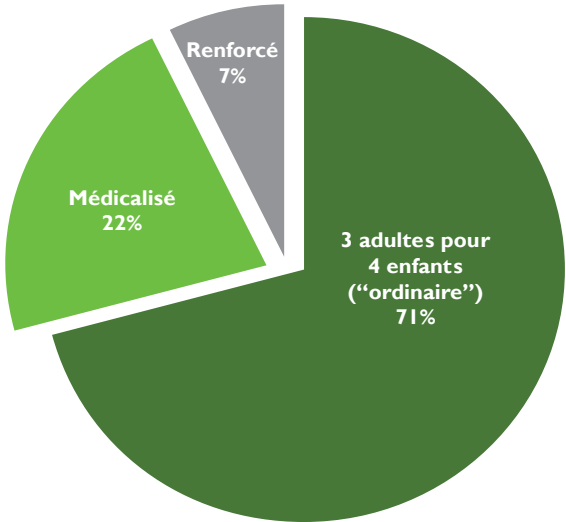
La raison d'être de nos séjours familiaux et ce pourquoi les familles partent en vacances avec le Réseau Passerelles, c'est la possibilité qui leur est donnée de confier leur enfant en situation de handicap, en journée, à une équipe professionnelle sur leur lieu de séjour. La majorité des familles fait le choix du Club Enfants Passerelles, espace dédié, aménagé et adapté, au sein du camping ou village de vacances.

Le Club Enfants Passerelles, c'est un espace aménagé par l'association, au sein du camping ou du village de vacances où les familles sont accueillies. Il s'agit d'une salle mise à disposition par le lieu de vacances ou d'un équipement (mobil home accueil enfant) acheté et installé sur le lieu de vacances aux frais de l'association. Ces équipements disposent d'une grande salle d'activité, climatisée, d'un sanitaire PMR, d'un espace de change et d'une grande terrasse close et couverte.

Il est encadré par une équipe de professionnels recrutés pour la saison sur chacune de nos destinations. Nous nous efforçons de recruter des personnes qualifiées et diplômées (éducatrice spécialisée, monitrice éducatrice, éducatrice de jeunes enfants, aide médico psychologique, animateur confirmé, ...). La plupart de nos équipes sont recrutées localement, dans le cadre de contrats saisonniers et résident à proximité du lieu de séjour. Ils sont placés sous la responsabilité de la coordinatrice territoriale qui supervise le bon fonctionnement du séjour et vient en appui si nécessaire.

Pour que chaque enfant en situation de handicap profite de son séjour, les Clubs Passerelles proposent des activités nombreuses, sont tous équipés de matériels adaptés et de jeux. Les enfants, dans la mesure du possible, bénéficient des équipements de la structure d'accueil comme la piscine et des temps de rencontre avec les autres enfants qui séjournent sont organisés. Le regard des enfants sur le handicap gomme les différences et c'est de cela dont nous sommes fiers !

L'accompagnement des enfants en situation de handicap - Été 2024 :



”
Vous avez compris
avec un regard
pertinent les
besoins des familles
confrontées au
handicap, MERCI !

NOS ACTIONS CONCRÈTES

4 ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ACCUEILLIS PAR SEMAINE

Afin d’assurer un accueil de qualité, bienveillant et adapté aux besoins de chaque enfant, nous limitons notre accueil à 4 enfants en situation de handicap par semaine. En 2024, du fait de l’ouverture tardive de la saison, nous avons accueilli 376 enfants porteurs de handicap, dont 57% ont nécessité un accompagnement médical ou renforcé (2 adultes pour 1 enfant).

UN SERVICE DE GARDE DES ENFANTS EN SOIRÉE

En complément du Club Enfants Passerelles, chaque famille peut bénéficier d’une soirée, dans la semaine, durant laquelle un membre de l’équipe Passerelles vient garder les enfants dans l’hébergement, le mardi ou le jeudi de 19h30 à 23h, afin de permettre aux parents de passer une soirée. Pour en bénéficier, il faut juste réserver sa soirée à l’avance, afin d’organiser le planning de l’équipe. Parce que la vie de couple est importante à préserver, aussi.

35 HEURES D’OUVERTURE PAR SEMAINE PROPOSÉES

Le Club Enfant Passerelles est ouvert 35 heures par semaine, selon des horaires définis (avec trois journées en accueil continu au cours desquelles nous assurons la prise en charge des enfants sur le temps du midi).
Le temps de participation des enfants au Club Enfants Passerelles est laissé à l’appréciation de chaque famille, sans aucune contrainte ou obligation, en fonction des besoins et de l’organisation du séjour de vacances de la famille.

31 HEURES, C’EST LA MOYENNE DE PRISE EN CHARGE EN 2024 AU SEIN DES CLUBS PASSERELLES

168 RESPONSABLES ET ENCADRANTS EN 2024

Cette promesse faite aux familles, avant leur séjour, de prise en charge de leur enfant se concrétise dans la qualité du recrutement des équipes et la bienveillance de leur accueil.
Les professionnels sont sélectionnés par leur compétences mais également à partir de leur expérience auprès des enfants en situation de handicap : éducateurs spécialisés, psychomotriciens....
Cela correspond à 518 semaines d’intervention.

8 DESTINATIONS AVEC PRÉSENCE INFIRMIÈRE

Le nombre de séjours où nous assurons une présence infirmière sur l’ensemble des temps de fonctionnement de nos clubs enfants passerelles a considérablement augmenté ces dernières années. Ces destinations sont indiquées au moment des réservations, afin que les familles puissent choisir en connaissance de cause. Cela ouvre le champ des possibles pour les enfants porteurs de handicap lourd ou pour lesquels des soins constants doivent être assurés tels que :

- alimentation et hydratation par sonde gastrique
- aspiration endo-trachéale ou gestion des appareils d’assistance
- respiratoire sondages urinaires
- surveillance des enfants ayant une épilepsie non stabilisée et, parfois, pluri- quotidienne
- surveillance diabétique, nécessitant une prise d’insuline
- prise de traitement médical sur le temps du Club enfant Passerelles

DESTINATIONS 2024

DES SÉJOURS AVEC HÉBERGEMENT ET CLUB PASSERELLES

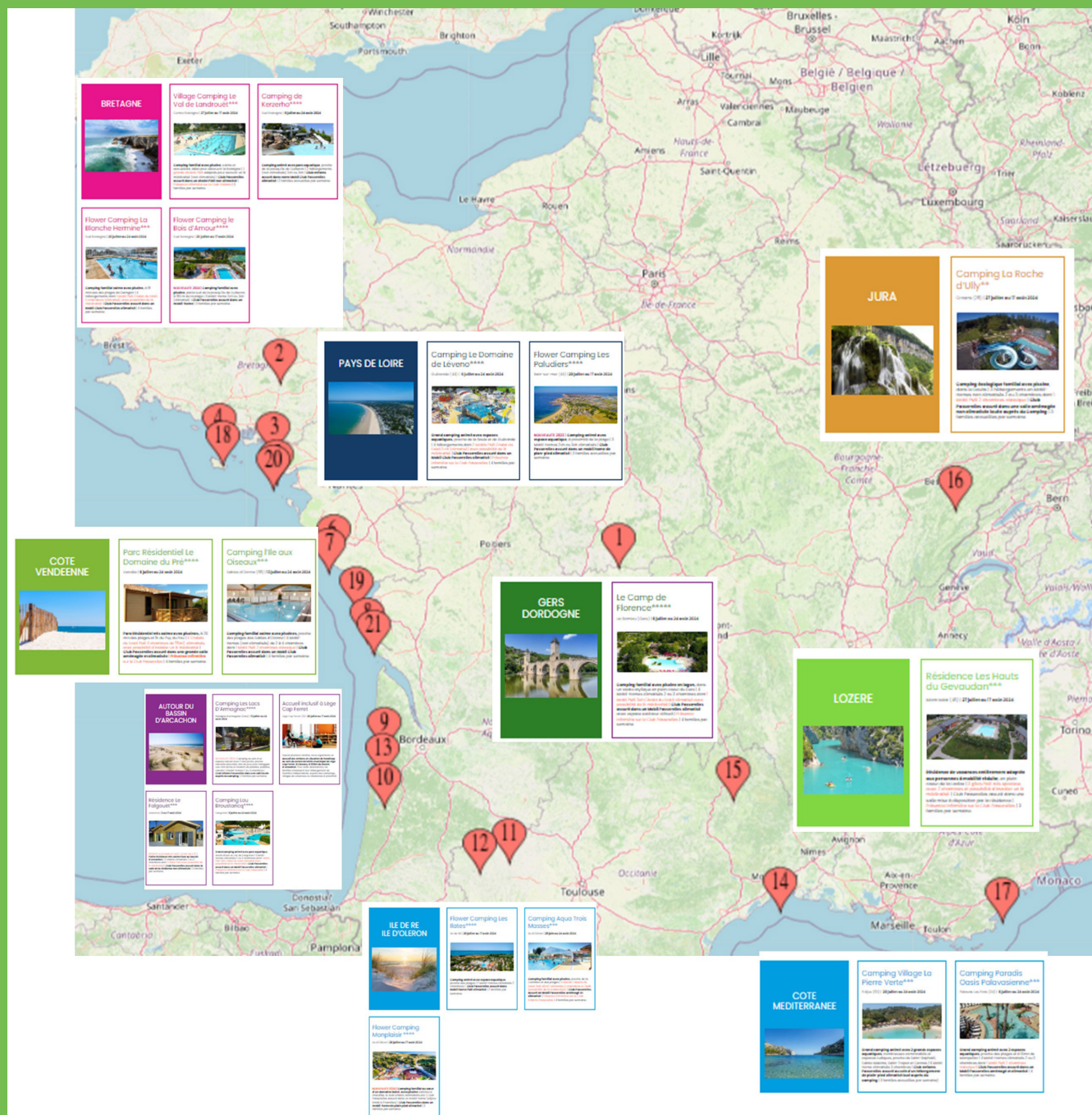
En 2024, 20 destinations avec hébergement et Club Passerelles ont été proposées en France, au sein de campings et d’un village de vacances.
Cette démarche inclusive est essentielle pour les familles, afin de leur permettre de partir en vacances comme les autres et avec les autres et d’offrir aux frères et sœurs de vraies vacances sur des destinations attrayantes avec espace aquatique, animations, visites aux alentours....
Sur chaque destination, nous réservons 4 hébergements destinés à l’accueil des familles, dans le cadre de contrats d’allotements avec des campings et villages de vacances qui acceptent de nous recevoir. Nos séjours sont principalement implantés en bord de mer, sur la façade atlantique et la côte méditerranéenne, avec également quelques séjours à la campagne ou à la montagne.

Avant le séjour, nous transmettons au camping ou village de vacances, la liste des familles participantes, avec leurs coordonnées. Ainsi, pour les campings et villages de vacances, les familles sont accueillies comme tous les autres vacanciers.
Nos équipes sont attentives à organiser, durant le séjour, des rencontres avec les autres enfants en vacances, c’est aussi notre manière de contribuer à changer le regard sur le handicap, dès le plus jeune âge et rappeler que ces enfants extraordinaires, sont des enfants comme les autres.

DESTINATIONS 2024	VILLE	RÉGION	TYPE
Village Camping du Val de Landrouët ***	Merdrignac (22)	CENTRE BRETAGNE	Camping familial
Flower Campings La Blanche Hermine***	Muzillac (56)	BRETAGNE SUD	Camping familial
Camping Kerzerho****	Erdeven (56)	BRETAGNE SUD	Grand camping avec animation
Domaine de Léveno****	Guerande (44)	PAYS DE LA LOIRE	Grand camping avec animation
Domaine du Pré****	La Chapelle Hermier (85)	VENDÉE	Domaine résidentiel
Camping L’Ile aux oiseaux***	L’Ile d’Olonne (85)	VENDÉE	Camping familial
Camping Aqua Trois Masses***	Saint Pierre d’Oléron (17)	ILE D’OLÉRON	Camping familial
Camping Les Jardins du Littoral***	Lacanau (33)	GIRONDE	Camping familial
Camping Lou Broustarcq****	Sanguinet (40)	LANDES	Grand camping avec animation
Le Camp de Florence*****	La Romieu (32)	GERS	Camping familial
Camping les Lacs d’Armagnac****	Bretagne d’Armagnac	GERS	Camping familial
Résidence Le Falgouët***	Andernos Les Bains (33)	BASSIN D’ARCACHON	Domaine résidentiel
Camping Paradis Oasis Palavasienne***	Palavas Les Flots (34)	HÉRAULT	Grand camping avec animation
Résidence Les Hauts du Gévaudan***	Montrodât (48)	LOZÈRE	Domaine résidentiel
Camping La Roche d’Uilly**	Ornans (25)	DOUBS	Camping familial
Camping La Pierre Verte****	Fréjus (83)	VAR	Grand camping avec animation
Flower Camping Le Bois d’Amour****	Quiberon (56)	MORBIHAN	Grand camping avec animation
Flower Camping Les Ilates****	Loix (17)	ILE DE RÉ	Camping familial
Flower Campings Les Paludiers****	Batz sur Mer (44)	PAYS DE LA LOIRE	Grand camping avec animation
Flower Campings Montplaisir****	St Trojan-les-Bains (17)	ILE D’OLÉRON	Grand camping avec animation

DESTINATIONS 2024

LES SÉJOURS À LA CARTE



LES SÉJOURS À LA CARTE, UNE SOLUTION ALTERNATIVE POUR LES FAMILLES

Le dispositif des séjours à la carte permet à des familles ayant un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans de pouvoir partir avec leur enfant en séjour sur la destination de leur choix. (Camping, gîte, location , etc.). Il permet aux familles de bénéficier de l'accompagnement d'un référent du Réseau Passerelles pour les soutenir dans la recherche d'un ou de plusieurs professionnels pouvant leur apporter du répit sur leur lieu de séjour et ayant les compétences pour accompagner leur enfant.

A la différence des séjours familiaux, c'est la famille qui réserve son logement dans un camping, villages de vacances ou dans le cadre d'une location de gîte ou de maison. Les départs dans un logement de famille ou une résidence secondaire sont également pris en compte.

Une fois que la famille a trouvé sa destination, le référent se charge de trouver un ou des intervenants et les matériels nécessaires pour assurer des temps de prise en charge de l'enfant sur leur lieu de séjour.

A la différence des séjours familiaux, ce ne sont pas les équipes de Réseau Passerelles qui assurent la prise en charge de l'enfant, mais un intervenant se trouvant à proximité du lieu de séjour de la famille : service d'aide à la personne, service de répit, éducateur(trice) en libéral.

Il s'agit d'une prise en charge individuelle de l'enfant et non collective comme sur les séjours avec Club enfants Passerelles.



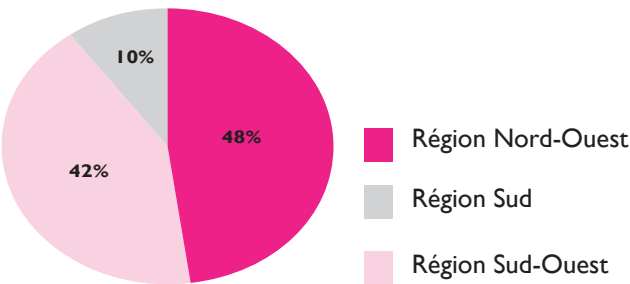
2024	
Coût moyen logement / famille (aides déduites, dont VACAF) - hors séjours “à la carte”	1 108€
Progression annuelle du coût des logements pour les familles - hors séjours “à la carte”	+ 7%
Montant à charge surcoût handicap / famille (aides déduites, dont VACAF)	0€
Progression annuelle de surcoût à charge des familles vs 2023	- 100€
Reste à charge total du séjour par famille tout compris	1 108€
Progression du reste à charge total d'un séjour par famille vs 2023	- 2€

LES SÉJOURS À LA CARTE

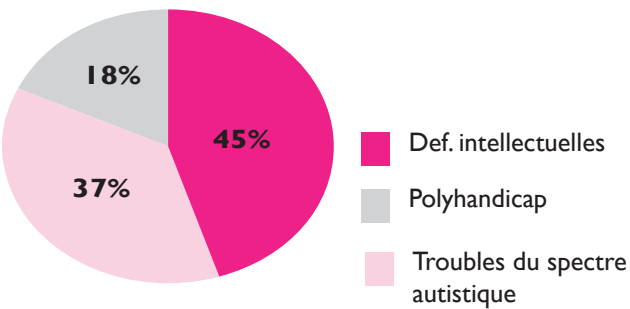
LES CHIFFRES CLÉS DES SÉJOURS À LA CARTE



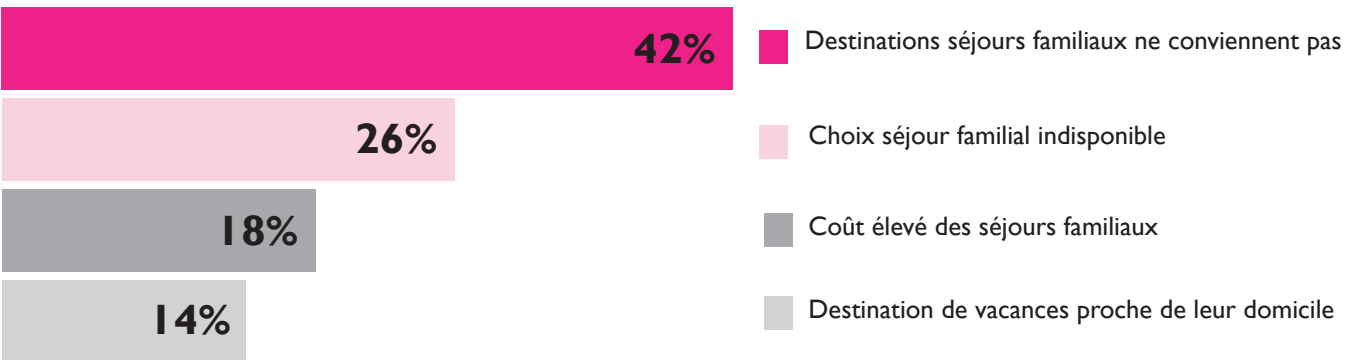
Destinations des familles sur les séjours à la carte



82% des enfants sont porteurs de poly-handicap ou d'autisme



Motivations sur le choix d'un séjour à la carte



NOS PARTENAIRES

NOS PARTENAIRES, PILIERS DE NOTRE ACTION

En 2024, le Réseau Passerelles a bénéficié d'un soutien inconditionnel de ses partenaires historiques.

Parce que l'action que nous menons :

- sert l'intérêt des familles, parents d'enfants en situation de handicap,
- est reconnue efficace et indispensable pour grand nombre d'entre elles,
- répond aux priorités d'intervention de la politique sociale conduite par nos partenaires.

EN 2024, L'AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES-VACANCES RENOUVELLE SON SOUTIEN HISTORIQUE

L'ANCV, établissement public, déploie ses programmes d'action sociale en appui des politiques de cohésion sociale de l'Etat parmi lesquelles le soutien aux dynamiques d'inclusion de nos concitoyens en situation de handicap, en facilitant leur accès aux vacances. L'Agence soutient le Réseau Passerelles depuis sa création en 2010.

Au fil du temps, elle a soutenu l'évolution des différentes formules de vacances proposées par l'association, toujours soucieuse d'apporter des réponses innovantes aux besoins identifiés : séjours à la carte, Chalets du soleil, séjours collectifs, et en 2024 les séjours durant les vacances d'automne et d'hiver. Dès 2023, elle a été attentive à la dynamique de consolidation de l'association ces deux dernières années, notamment dans le cadre du mandat de gestion confié à Vacances & Familles. En 2024, elle s'est engagée auprès de l'association en renforçant son partenariat, nécessaire à la poursuite de son activité.

TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES



Nicolas Randy
Directeur des politiques sociales (ANCV)

La survenue du handicap dans une famille, au moment de la naissance ou dans les premières années de l'enfance, bouscule et reconfigure l'ensemble de la vie familiale et affecte, en particulier les possibilités de participation de chacun des membres : cessations d'activité professionnelle, ruptures familiales et sociales, accès réduit à la culture, au sport, aux loisirs, ...

En particulier, partir en vacances avec des enfants en situation de handicap lourd constitue un objectif aussi crucial que difficile à réaliser. Crucial, parce que le séjour de vacances recouvre des enjeux de resserrement des liens familiaux et de soutien à la fonction parentale, mais aussi de répit et de remobilisation pour les parents qui, à l'année, s'impliquent

dans une fonction d'aidants de leurs enfants ; Difficile, parce qu'aux freins habituels au départ s'ajoutent des freins spécifiques dont la portée est difficile à lisser : freins logistiques, difficultés de prise en charge médicale et socio-éducative des enfants, surcoût lié au handicap, accès aux aides et surtout absence d'offre adaptée aux aspirations et contraintes des familles. Dans ce contexte, le Réseau Passerelle développe depuis 15 ans un concept innovant, selon une formule hybride entre séjours adaptés et séjours en milieu ordinaire : l'accompagnement complet des familles avec enfants en situation de handicap lourd dans la recherche, la préparation et la réalisation de leurs séjours de vacances. La grande pertinence de ce concept inédit d'offre de vacances, en prise avec une demande sociétale importante jusqu'alors sans réponse, a amené l'ANCV à soutenir, depuis son lancement, en 2010, le développement du projet et ses différentes formules : Séjours à la carte, Chalets du soleil, Séjours collectifs, et cette année Séjours petites vacances... Quel chemin parcouru... mais tant reste à faire !

L'ANCV réaffirme tout son soutien à ce projet essentiel!



Nicolas Dayot
Président (FNHPA)

La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA) soutient avec conviction le Réseau Passerelles, dont l'action en faveur de l'inclusion des familles ayant un enfant en situation de handicap rejoint les valeurs de notre secteur.

Grâce à cette collaboration, de nombreux campings, partout en France, s'engagent

concrètement pour permettre à ces familles de bénéficier de séjours de répit, dans des conditions d'accueil adaptées, respectueuses et chaleureuses.

Cette démarche, qui conjugue solidarité, accessibilité et engagement social, donne un sens supplémentaire à notre mission d'accueil.

L'année 2024 a été marquée par une étape importante : le travail mené en étroite collaboration entre la FNHPA, le Réseau Passerelles, Bio Habitat et France Expérimentation a permis de concrétiser un projet ambitieux, aboutissant en 2025 à l'inauguration de la première Résidence Mobile de Loisirs (RML) accessible de 50 m², pensée pour répondre aux besoins spécifiques des familles concernées.

S'agissant de Passerelles, les retours des gestionnaires de campings sont unanimement positifs : ils saluent la qualité du travail du réseau, ainsi que l'enrichissement humain que représente l'accueil de ces familles.

La FNHPA se réjouit de la dynamique engagée et continuera d'encourager ses adhérents à y contribuer.

Ensemble, nous faisons avancer un tourisme plus inclusif et plus attentif aux besoins de chacun.

NOS PARTENAIRES

La Caisse Nationale d'Allocations familiales a renouvelé son soutien historique à l'association pour les années 2024 à 2027.

En 2024, ce sont 29 CAF qui proposent à leurs familles allocataires, bénéficiaires de l'AEEH, une aide pour partir en séjour avec le Réseau Passerelles. Cette aide est cumulable avec les aides VACAF pour les familles aux revenus les plus faibles.



- | | |
|------------------------|----------------------------|
| Ain (01) | Savoie (73) |
| Aisne (02) | Seine et Marne (77) |
| Alpes Maritimes (06) | Haute-Vienne (79) |
| Calvados (14) | Var (83) |
| Charente Maritime (17) | Haute-Vienne (87) |
| Drôme (26) | Yonne (89) |
| Eure (27) | Territoire de Belfort (90) |
| Gironde (33) | Essonne (91) |
| Ille-et-Vilaine (35) | Hauts de Seine (92) |
| Indre-et-Loire (37) | Seine Saint Denis (93) |
| Loire-et-Cher (41) | Val de Marne (94) |
| Morbihan (56) | Vaucluse (84) |
| Puy-de-Dôme (63) | Vendée (85) |
| Paris (75) | |

LES GROUPES DE PROTECTION SOCIALE AGIRC-ARRCO PERMETTENT LE DÉPART DES PARENTS-AIDANTS

Les groupes de protection sociale AGRICA, AG2R La Mondiale, Klesia et Malakoff- Humanis ont été rejoints par Audiens, groupe de protection sociale paritaire de la création, de l'information et des loisirs portant à cinq, le partenariat avec des groupes de protection sociale relevant de la Fédération Agir-Arrco.

Leur soutien porte sur le financement des surcoûts liés à la prise en charge de l'enfant en situation de handicap.

LA CDC, UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL EN 2024

En 2024, l'association a bénéficié d'un soutien exceptionnel et dérogatoire de la Caisse des Dépôts & Consignations. Cette subvention a permis à 295 familles de n'avoir aucun coût restant à leur charge.

TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES



Aurélie Fromagé
Experte politiques insertion,
accès aux droits, vacances
et handicap, CAF de Paris

Le partenariat avec le Réseau Passerelles est né en 2017. Le rôle des CAF est de répondre aux besoins des familles sur toutes les facettes de leur vie quotidienne et notamment le besoin de répit, le besoin de se retrouver en famille et donc

d'investir la question des vacances. Sur le territoire parisien, ce sont 9 000 familles qui sont bénéficiaires de l'AEH dont 3 500 de l'AVF. Ce sont 200 familles qui sont parties avec le Réseau Passerelles depuis le début du partenariat. Ce partenariat a permis un accès réel aux va-

cances pour des familles qui jusque-là en étaient souvent exclues. La CAF de Paris s'engage financièrement dans la prise en charge forfaitaire du surcoût lié au handicap qui peut être complété par l'aide VA-CAF pour les familles les plus modestes. Les séjours sont devenus à la fois financièrement accessibles tout en permettant à ces familles d'avoir une réponse adaptée aux besoins de leurs enfants.

Depuis janvier 2025, la CAF de Paris a souhaité faire du handicap une politique à part entière, nous allons renforcer la visibilité du dispositif auprès des professionnels de l'action sociale parisienne, que ce soit nos travailleurs sociaux, nos chargés de conseil et développement.

Toutes les autres CAF qui ne sont pas encore partenaires du Réseau Passerelles, je leur dis « Allez-y, osez, testez, expérimentez ! »

L'action sociale d'AG2R LA MONDIALE, au travers de son institution AG2R Agir-Arrco, accompagne les aidants quand leur équilibre de vie est fragilisé et en tenant compte de leur réalité.

Nous sommes fiers de notre partenariat avec le Réseau Passerelles, un acteur essentiel qui œuvre pour permettre aux familles avec un enfant en situation de handicap de partir en vacances dans un environnement ordinaire.

En soutenant Réseau Passerelles, nous contribuons à offrir des moments de répit aux parents et à favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap. "L'étude d'impact menée conjointement auprès des familles du Réseau Passerelles révèle que 96% d'entre elles ne connaissaient aucune alternative pour partir en vacances en milieu ordinaire, ce qui souligne l'importance de notre engagement commun à

rendre les vacances accessibles à tous."

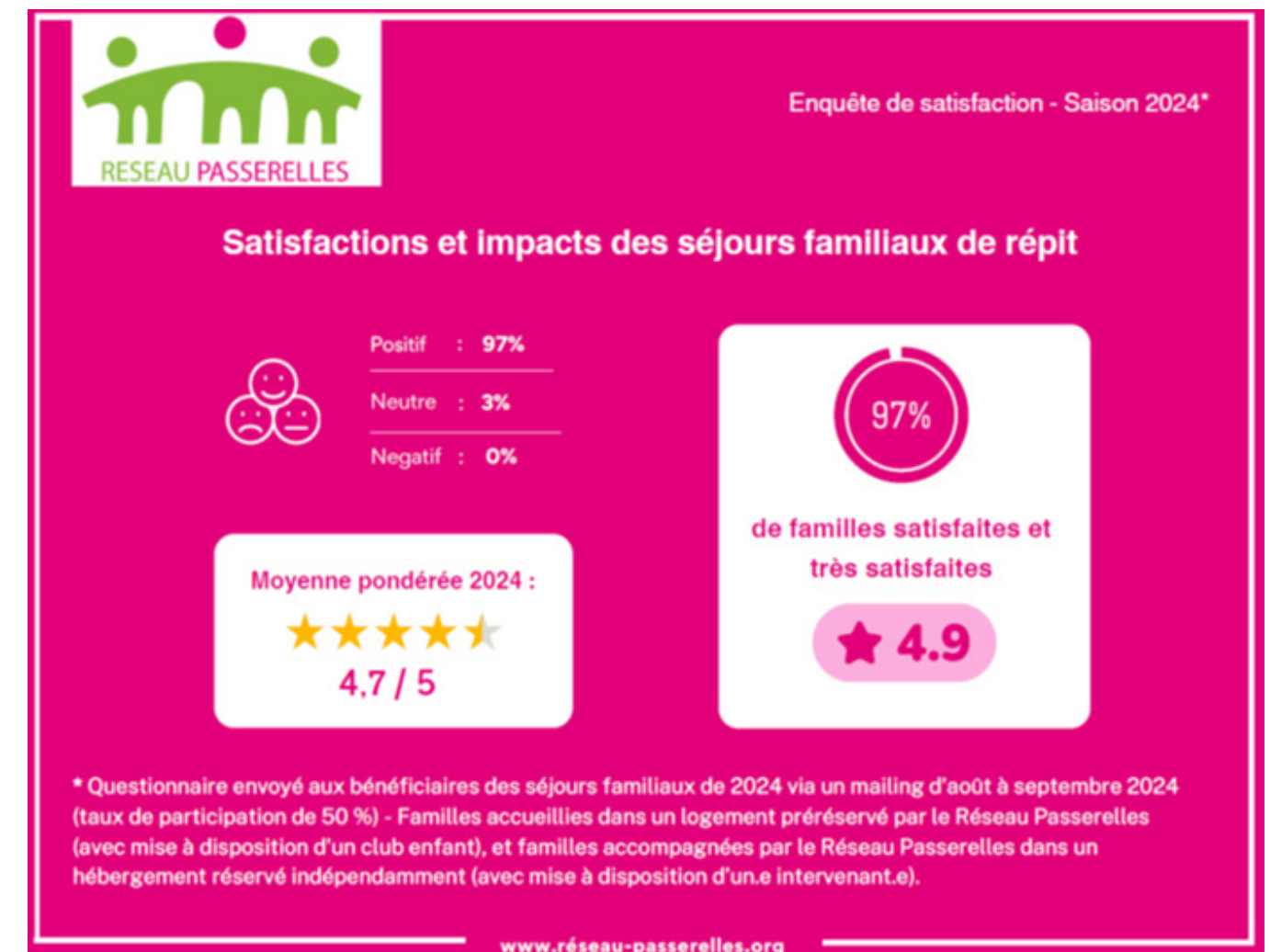
Nous encourageons les autres groupes de protection sociale à rejoindre cette initiative qui a fait ses preuves.



Jonathan Auffret
Chargé de partenariats
Groupe AG2R La Mondiale

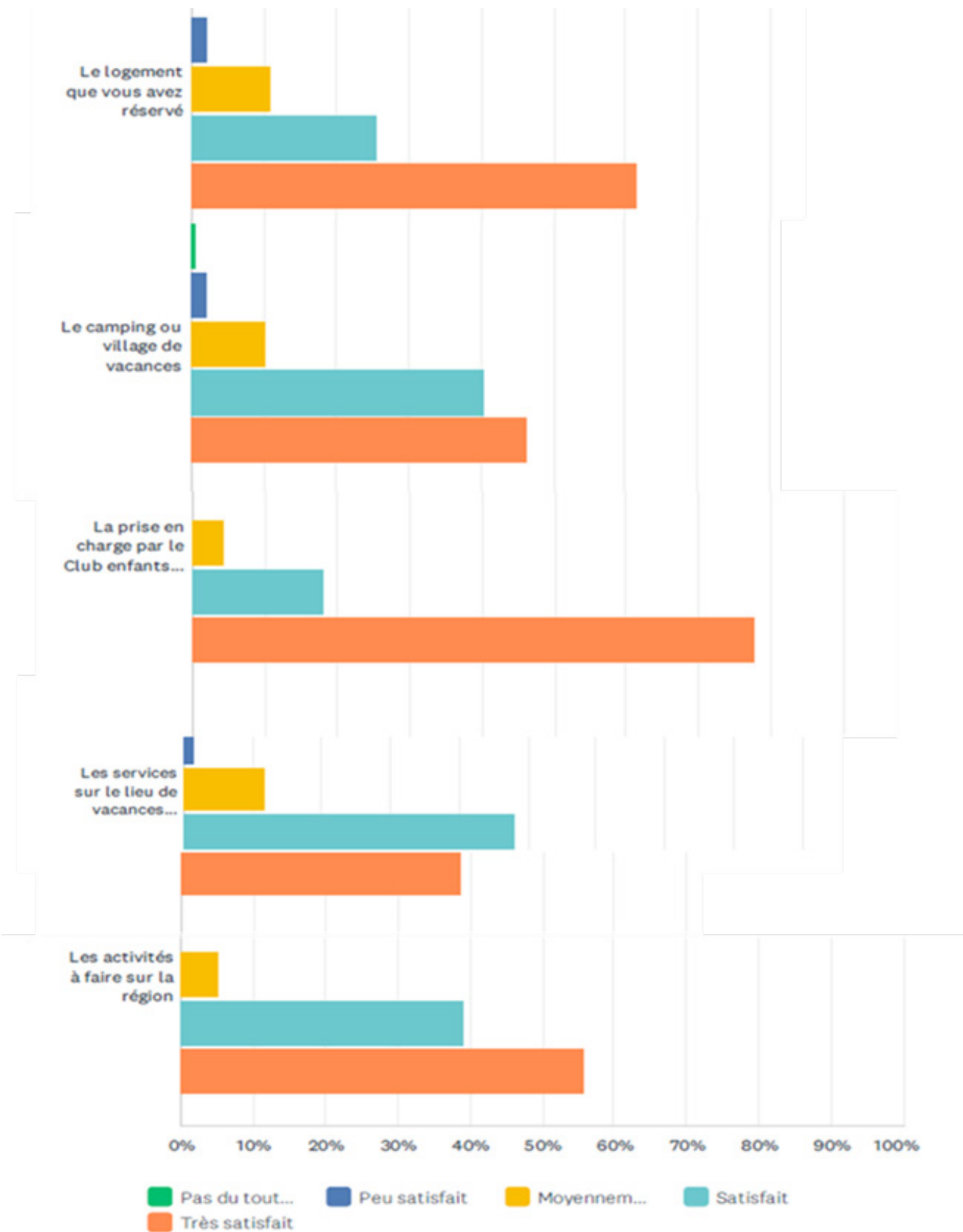
SATISFACTION ET IMPACTS

Une satisfaction record est enregistrée en 2024, avec 97% de familles heureuses de partir en vacances avec le Réseau Passerelles, tant pour les séjours familiaux que pour les séjours à la carte.



LES SÉJOURS FAMILIAUX

La prise en charge des enfants conforte le choix des familles de partir en séjour avec un Club enfants Passerelles.

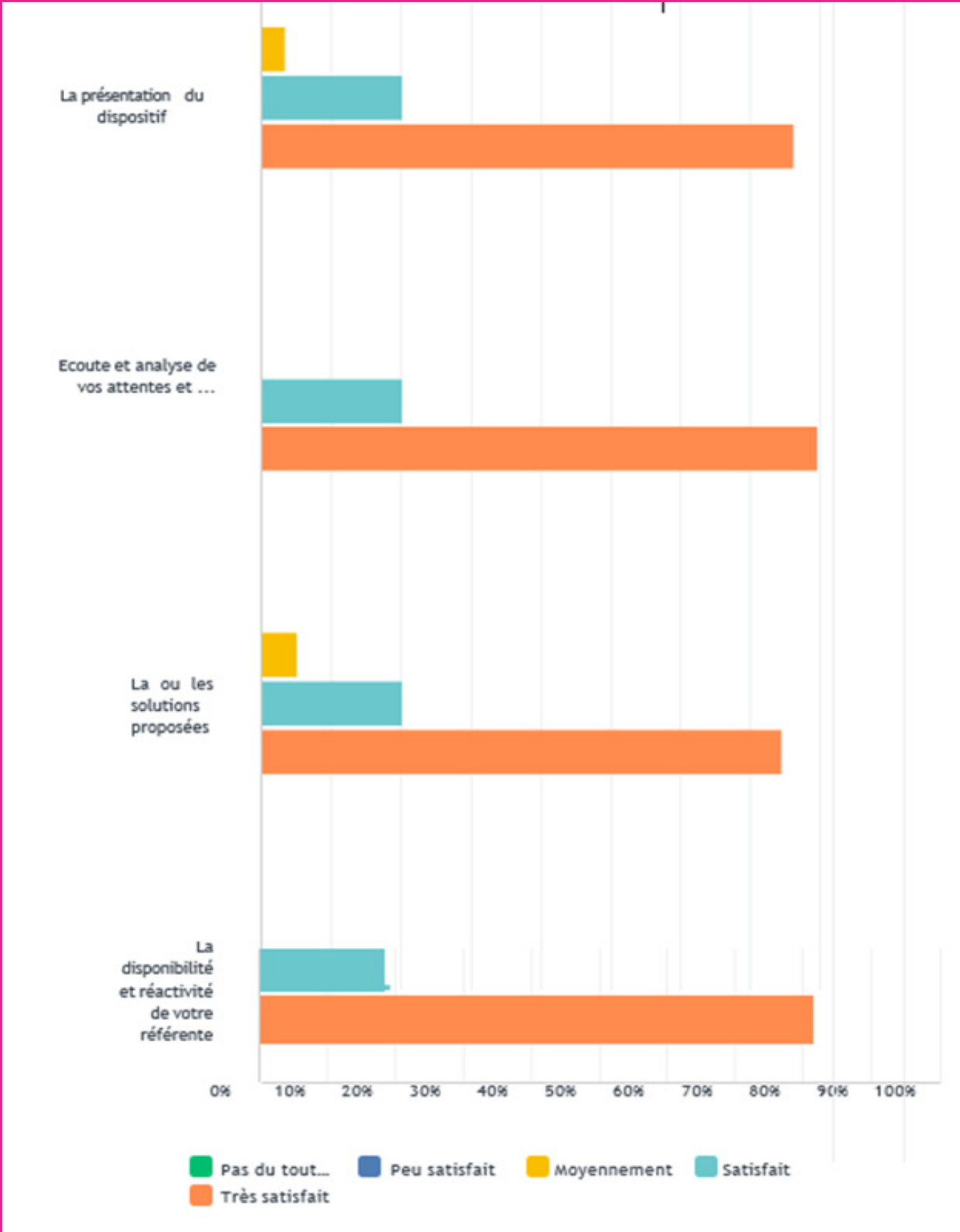


LES EFFETS DU SÉJOUR EN FAMILLE



LES SÉJOURS À LA CARTE

L'écoute des besoins, la disponibilité des référents encouragent les familles à partir en séjour à la carte.



LES EFFETS DU SÉJOUR EN FAMILLE



LE TÉMOIGNAGE DES FAMILLES



2025, UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION

Les objectifs fixés pour 2025 restent modestes au regard des besoins des familles mais la restauration et la consolidation des équilibres financiers de l'association demeurent les objectifs prioritaires pour poursuivre sereinement le développement et l'ambition du Réseau Passerelles.

L'année 2025 sera marquée par :

- De nouvelles destinations pour accueillir nos familles dans les meilleures conditions, la confiance retrouvée avec nos partenaires hébergeurs qui portent les mêmes valeurs que notre association et le même objectif commun de travailler conjointement à la création d'une société plus inclusive, plus humaine.
- L'aboutissement du plaidoyer porté par Laurent Thomas et par la FNHPA portant sur la modification de la réglementation en matière de surface des mobil-home adapté aux Personnes à Mobilité Réduite : un décret paru en avril 2024 fixe la surface à 50 m², soit 10m² supplémentaires essentiels à l'accueil des familles avec un enfant porteur de handicap lourd. Le prototype sera réalisé puis amplement développé pour massivement accueillir nos familles dès 2026.
- Des dispositifs qui s'adaptent aux besoins des familles, sans cesse, avec une proposition d'un service d'aide à l'hébergement avec un soutien individuel pour prendre en charge l'enfant en situation de handicap sur le lieu de séjour.
- La fusion entre le Mouvement Grandir Ensemble et le Réseau Passerelles et les premiers travaux sur le rapprochement entre Vacances & Familles et le Réseau Passerelles.



L'ÉQUIPE DU RÉSEAU PASSERELLES



Mebarek Karar

Délégué Général de V&F,
mandataire du Réseau Passerelles



Sandra Barlet

Déléguée Générale Adjointe de V&F,
en charge de la direction
du Réseau Passerelles



Eva Allard

Responsable des séjours avec Club Passerelles et
des relations avec les partenaires hébergeurs



Claire Poussier

Responsable des séjours individuels
avec ou sans hébergement



Laëtitia Dubin

Chargée des partenariats CAF - GPS



Séverine Munnier

Coordinatrice Sud-Ouest



Sylvia Aubert

Responsable administrative



Marie-Angélique Leborgne

Responsable facturation
et aides financières

LES SOUVENIRS VACANCES



NOS PARTENAIRES



Sous le mandat de gestion de :



RÉSEAU PASSERELLES



14 rue de la Beaune
93100 Montreuil



02 22 66 97 90
contact@reseau-passerelles.org



reseau-passerelles.org

